l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Moselle

CPAM DE MOSELLE27 RUE DES MESSAGERIES CS80001
57751 METZ CEDEX 9

Mon numéro : 1 76 11 57 306 018 21
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
ABCI Kamal
Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli.
Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple !

3646 Service gratuit + prix appel

M. ABCI Kamal
13 RUE DU PEFFIN
57650 FONTOY

Le 06/10/2025

> MON ATTESTATION DE DROITS À L'ASSURANCE MALADIE

Monsieur,

Vous êtes affilié à un régime d'assurance maladie pour la protection de votre santé.

Pour faire valoir vos droits, vous trouverez ci-joint une attestation à présenter aux professionnels de santé (médecins, pharmaciens, etc.) si vous ne disposez pas de la carte Vitale.

En cas de changement d'activité, de déménagement, de mariage ou de naissance, pensez à informer rapidement votre organisme d'assurance maladie et à mettre à jour votre carte Vitale. Vos droits seront ainsi actualisés.

La mise à jour de ma carte Vitale, c'est maintenant !
Je peux mettre à jour ma carte Vitale dans la plupart des pharmacies.

Avec toute mon attention,

votre correspondant de l'Assurance Maladie

0641v1.137

→ Votre attestation de droits à l'Assurance Maladie à présenter aux professionnels de santé

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Moselle

Mon numéro : 1 76 11 57 306 018 21
Mon nom ou celui de mon ayant droit :
ABCI Kamal

Mon attestation de droits à l'Assurance Maladie

Valable du 06/10/2025 au 05/10/2026 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

Organisme de rattachement sécurité sociale	**Code gestion**	**N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)**	**Modulation du ticket modérateur**
01 571 2111	10	1 76 11 57 306 018 21	REGIME LOCAL
Bénéficiaires(s) *nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage*		**N° de sécurité sociale du bénéficiaire** *(pour information)*	Né(e) le / rang
REGIME LOCAL ALSACE MOSELLE : TOUTES PRESTATIONS A 90% A COMPTER DU 01/03/2024 SAUF PHARMACIE A 80% (PH4) ET PHARMACIE A 15% (PH2) TRANSPORTS ET HOSPITALISATION A 100% Si aucun message spécifique pour le bénéficiaire, taux applicable pour tous			
ABCI Kamal a déclaré un médecin traitant		1 76 11 57 306 018 21	14/11/1976 1

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du Directeur de votre organisme d'assurance maladie ou de son Délégué à la Protection des Données. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.
La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière au titre des articles L.114-17-1 du Code de la Sécurité sociale.